

**PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT
DES PERSONNES DEFAVORISEES DES COTES D'ARMOR**

**FONDS DE SOLIDARITE
POUR LE LOGEMENT**

**Volet
ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL LIE AU
LOGEMENT**

BILAN ANNEE 2011

Nom de l'ASSOCIATION : ADALEA

1

ANALYSE QUANTITATIVE

Ces données chiffrées concernent les ménages ayant fait l'objet d'une décision de la commission spécifique (1ère demande et/ou renouvellement)

Durant l'année concernée par le bilan ou en accord de principe de l'année précédente et ayant été réellement suivis

(Hors annulation et forfait).

Veillez à ce que les informations soient les plus complètes possibles et assurez-vous de la répartition pour retrouver le nombre total de personnes ou de ménages ou de mesures.

Il vous est possible de commenter ces données chiffrées au fur et à mesure des tableaux ou en conclusion de cette partie d'analyse quantitative, notamment pour préciser les évolutions éventuelles que vous avez constatées.

TABLEAU 1 / MESURES ACCORDEES et ANNULATIONS

(Voir tableau joint)

	2011		2010	
	½ mesure	mesure entière	½ mesure	mesure entière
Nombre de première demande	19	58	15	74

	2011		2010	
	sur 3 mois	étalé sur 6 mois	sur 3 mois	étalé sur 6 mois
Nombre de premier renouvellement	19	7	37	4
Nombre de deuxième renouvellement	6	8	8	8
Nombre de 3ème renouvellement exceptionnel	0	1	3	0

	2011	2010
Nombre d'annulation sans forfait	1	3
Nombre de forfait	4	8

TABLEAU 2 / PRE-VISITE

TABLEAU 3 / ORIGINE DE LA PREMIERE DEMANDE

	2011		2010	
	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%
Structure assurant l'ASLL	6	8	8	9
Travailleurs sociaux des circonscriptions du CG	68	88	77	87
Organismes Hlm	0	0	1	1
Autres travailleurs sociaux	3	4	3	3
Nombre total de ménages	77	100	89	100

TABLEAU 4 / SITUATION FAMILIALE

Ne considérer que les enfants à charge (sans ressources vivant au foyer).

	2011				2010			
	Nombre		%		Nombre		%	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Personne isolée								
. sans enfant	27	13	36	17	28	13	31	15
. ayant 1 à 3 enfants	5	18	6	23	6	21	7	24
. ayant 4 enfants et +	0	0	0	0	0	2	0	2
Sous Total	32	31	42	40	34	36	38	41
Couple								
. sans enfant	1		1		9		10	
. ayant 1 à 3 enfants	13		17		9		10	
. ayant 4 enfants et +	0		0		1		1	
Sous Total	14		18		19		21	
NBRE TOTAL DE MENAGES	77		100		89		100	

TABLEAU 5 / AGE des adultes composant les ménages

(Retrouver le même nombre d'hommes et de femmes que dans le tableau précédent)

	2011				2010			
	Nombre Personnes		%		Nombre Personnes		%	
	H	F	H	F	H	F	H	F
18 - 25 ans	5	11	5	12	7	10	6	9
26 - 39 ans	15	15	16	16	14	16	13	15
40 - 59 ans	23	18	25	20	27	28	25	26
+ 60 ans	3	1	3	1	4	2	4	2
non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL	46	45	51	49	52	56	48	52
TOTAL	91		100		108		100	

TABLEAU 6 / NATURE DES RESSOURCES

Pour chaque ménage (personne ou couple), ne tenir compte que d'une ressource, celle qui est prédominante.

NATURE	2011		2010	
	Nombre ménages	%	Nombre ménages	%
Sans ressources	3	4	0	0
RSA socle	33	43	29	34
Indemnités Chômage	9	12	17	19
Indemnités journalières	3	4	4	4
Invalidité	3	4	5	6
AAH	3	4	2	2
PF/RSA maj	1	1	7	8
Indemnités de Stage	0	0	3	3
Contrats aidés	1	1	1	1
Salaire cdi	11	14	13	15
Salaire cdd (intérim)				
Retraite	4	5	4	4
RSA + SALAIRE	5	6	4	4
Non renseigné	1	1	0	0
TOTAL MENAGES	77	100	89	100

TABLEAU 7 / Montant moyen des ressources mensuelles (hors aides au logement)

Montant	2011		2010	
	Nombre ménages	%	Nombre ménages	%
Sans ressources	3	4	0	0
0 à 299 €	0	0	1	1
300 à 599 €	24	31	35	39
600 € à 1000 €	28	36	27	31
+ de 1000 €	22	29	26	29
Total ménages	77	100	89	100

TABLEAU 8 / LOGEMENT AU DEBUT DE LA MESURE

STATUT	2011		2010	
	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%
Logement Précaire (Hôtel, chambre meublée, caravane...)	2	3	4	4
Hébergement chez tiers (Parents, Amis)	9	12	15	17
Hébergement en foyer, CHRS	1	1	0	0
Hébergement en milieu carcéral	0	0	0	0
Hébergement en milieu hospitalier	1	1	1	1
Aide au Logement Temporaire	4	5	7	8
Sous locataire parc privé	1	1	0	0
Sous locataire parc Hlm ou communal	1	1	2	2
Locataire parc privé	35	45	40	45
Locataire parc Hlm ou communal	17	22	20	23
Accédant ou Propriétaire	3	4	0	0
Non renseigné	3	4	0	0
TOTAL MENAGES	77	100	89	100

TABLEAU 9 /PRINCIPAL MOTIF D'INTERVENTION PAR RAPPORT AU LOGEMENT

(Un seul motif par ménage)

		2011		2010	
		Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%
	Recherche de Logement	7	9	7	8 %
ACCES	Recherche de Logement et Aide à l'installation	52	68	52	58 %
	Aide à l'installation	8	10	9	10 %
	Sous Total	67	87	68	76 %
MAINTIEN	Traitement des impayés	3	4	8	10 %
	Prévention expulsion	5	6	10	11 %
	Problèmes de voisinage	0	0	1	1 %
	Entretien - Dégradation	1	1	0	0 %
	Vétusté - Insalubrité	1	1	1	1 %
	Autres	0	0	1	1 %
	Sous Total	10	13	21	24 %
TOTAL MENAGES		77	100	89	100 %

PREVENTION DES EXPULSIONS

En début de mesure, nombre de ménages ayant :

- Une procédure de résiliation du bail engagée auprès d'un tribunal : 8
- Un bail résilié par décision de justice : 9
- Reçu un commandement de quitter les lieux : 5

TABLEAU 10/DIVERSITE DES MOTIFS D'INTERVENTION DE L'ASLL

(Relever les divers motifs pour chaque ménage)

	2011		2010	
	Nombre de motifs	% par rapport au nombre de ménages suivis (77)	Nombre de motifs	% par rapport au nombre de ménages suivis (89)
Gestion budgétaire	55	71	65	73
Gestion administrative	59	77	73	82
Vie sociale	12	16	7	8
Recherche de logement	60	78	62	70
Aide à l'installation dans logement	64	83	60	67
Aide au maintien dans logement	8	10	11	12
TOTAL	258		278	

EXEMPLE :

On comptabilise tous les motifs de chaque contrat de mesure ASLL.

Un ménage peut, par exemple, relever de la gestion budgétaire, d'une recherche et d'une aide à l'installation.

S'il y a 10 ménages suivis :

- Gestion budget :9 90 %
(9 des 10 ménages ont une problématique de gestion budgétaire, soit 90 % des ménages suivis)
- Gestion administrative :5 50 %
- Vie sociale : 2 20 %
- Recherche : 3 30 %
- Aide installation : 6 60 %
- Aide maintien :4 40 %

Nombre de ménages ayant constitué un dossier de surendettement dans le cadre des mesures ASLL :

- Avec l'aide de la conseillère ASLL : 13
- Avec le TS :8
- De façon autonome :2

Nombre de ménages ayant un dossier de surendettement ayant nécessité un suivi dans le cadre des mesures ASLL : 22**Nombre de ménages ayant constitués un dossier de recours devant la commission de médiation DALO (Droit au Logement Opposable) :**

- Avec l'aide de la conseillère ASLL :7
- Avec le TS :0
- De façon autonome :0

TABLEAU 11/ FIN DE MESURE

	2011	2010
Total des mesures terminées dans l'année	87	85
qui ont débuté dans l'année	19	16
qui ont débuté l'année -1	54	48
qui ont débuté l'année -2	14	21

Nombre d'Accompagnements en cours : **73**

TABLEAU 12

LOGEMENT EN FIN DE MESURE

	2011		2010	
	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%
N'ont pas changé ni de logement, ni de statut	35	40	36	42
N'ont pas changé de logement <u>mais</u> ont changé de statut (par ex : ALT vers sous location)	1	1	2	2
Ont changé de logement - en régression	6	7	4	5
Ont changé de logement - en progression	43	49	37	44
Non renseigné	2	2	6	7
TOTAL MENAGES	87	100	85	100

TABLEAU 13 / STATUT EN FIN DE MESURE

STATUT	2011		2010	
	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%
Logement précaire (Hôtel, chambre meublée, caravane...)	1	1	0	0
Hébergement chez tiers (Parents, Amis)	4	5	3	4
Hébergement en foyer et CHRS	4	5	4	5
Hébergement en milieu carcéral	0	0	0	0
Hébergement en milieu hospitalier	1	1	0	0
Aide au Logement Temporaire	3	3	1	1
Maisons-relais – résidence accueil	1	1	0	0
Sous locataire parc privé	1	1	0	0
Sous locataire parc Hlm ou communal	0	0	0	0
Locataire parc privé	31	36	37	43
Locataire parc Hlm ou communal	38	44	34	40
Accédant ou Propriétaire	0	0	0	0
Non renseigné	3	3	6	7
TOTAL MENAGES en fin de mesures	87	100	85	100

TABLEAU 14

BILAN DES MESURES ayant pris fin durant l'année 2011Tenir compte de la durée réelle de l'accompagnement, y compris lorsque les renouvellements ont été étalés sur six mois

	2011		2010		2011		2010		2011		2010		2011		2010	
Durée de la mesure	Objectifs atteints				Objectifs Partiellement atteints				Objectifs non atteints				Sous-Total			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
3 mois	3	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	3	3	1	1
6 mois	4	5	4	5	2	2	3	4	5	6	6	7	11	13	13	16
9 mois	10	11	8	9	10	11	3	4	3	3	7	8	23	26	18	21
12 mois	10	11	10	12	2	2	6	7	3	3	7	8	15	17	23	27
+ de 12 mois	25	29	13	15	4	5	13	15	6	7	4	5	35	40	30	35
Sous-Total	52	60	35	41	18	21	26	31	17	20	24	28	87	100	85	100
TOTAL des mesures ayant pris fin													87	100	85	100

ANALYSE QUALITATIVE

Attention:

Pour cette partie, l'Association peut dépasser le cadre du seul bilan de l'année et s'appuyer sur l'ensemble de son approche des ménages suivis au titre de l'Accompagnement Social Lié au Logement.

Pour une meilleure lecture, il est souhaitable de parler en nombre de ménages ou de mesures et non en pourcentage.

I – EVALUATION DU DISPOSITIF ASLL :

- Comment appréciez-vous globalement votre activité ASLL sur l'année 2010 ?

Comme indiqué en 2010, les difficultés en lien avec le logement des ménages accompagnés se cumulent à d'autres problématiques : difficultés éducatives, addictions, troubles psychiques... rendant les suivis plus difficiles.

- Avez-vous connu beaucoup :

- De refus : non

Quelles en sont les raisons ?

- D'annulations de mesures : **5 annulations en 2011** contre 11 en 2010.
La baisse du nombre d'annulations constatée en 2010 (diminution de moitié) se confirme.

Quelles en sont les raisons ?

Les ménages accompagnés, comme nous l'avons déjà précisé, présentent des problématiques multiples. Pour certains, l'accompagnement devient un incontournable.

- Quelles propositions feriez-vous pour améliorer le dispositif ASLL ?

Développer les temps de concertation avec les partenaires, notamment ceux à l'origine de la demande.

II - EVOLUTION DES PROBLEMATIQUES DU PUBLIC SUIVI PAR L'ASSOCIATION

- sur la situation familiale et sociale

- 53% sont des personnes accompagnées sans enfant. Parmi elles, une majorité d'hommes : 27 hommes et 13 femmes.
- 23% de familles monoparentales, principalement des femmes (18)
- 45% des adultes composant le ménage ont entre 40 et 59 ans.
- 3 ménages étaient propriétaires ou en accession à la propriété (0 en 2010). Ces ménages rencontraient des problèmes d'inconfort ou d'insalubrité dans leur logement. L'accompagnement a consisté à monter, en lien avec le PACT-HD, des projets de réhabilitation des logements.

- sur les ressources

- 3 ménages sont sans ressources au début de la mesure (0 en 2010)
- 11 ménages perçoivent un salaire (14%)
- 54% bénéficient des minimas sociaux
- 22 ménages perçoivent plus de 1000 euros de ressources mais ce sont des familles avec enfants.

- sur la gestion budgétaire

- le motif d'intervention « gestion budgétaire » est présent dans 71% des situations
- le motif « aide à l'installation dans le logement » augmente en 2011 et devient majoritaire puisque présent dans 83 des demandes (67% en 2010). Cette aide à l'installation consiste principalement dans la recherche de financements pour la caution, l'achat de mobilier, l'ouverture des compteurs... mais aussi élaboration de budget prévisionnel en lien avec les nouvelles charges.
- Près de 30% des ménages ont nécessité un accompagnement pour constituer ou suivre un dossier de surendettement.
- Le motif « traitement des impayés » est indiqué comme principal motif d'intervention dans seulement 3 situations mais la gestion de problèmes d'impayés de loyer, de factures énergie... est quasiment toujours présente.

- sur les rapports à l'environnement, aux partenaires

- en 2011, le motif « vie sociale » augmente de 50% et concerne 12 ménages. Il consiste à un accompagnement physique des personnes vers les équipements de leur quartier, notamment pour des personnes très isolées socialement ou peu d'autonomes. Cet accompagnement peut aussi consister en de la médiation pour améliorer les relations de voisinage.

III - EVOLUTION DES BESOINS DU PUBLIC EN TERME DE LOGEMENT ET DECALAGES EVENTUELS AVEC LES POSSIBILITES DU MARCHE

L'accès au logement est le principal motif d'intervention par rapport au logement : 67 ménages sur 77 accompagnés, soit 87% (76% en 2010).

36% des ménages accèdent à un logement dans le parc privé en fin de mesure et 44% dans le parc public alors que la majorité des personnes accompagnées ont de faibles ressources.

Ceci peut s'expliquer par :

- le peu de petits logements disponibles auprès des offices HLM. Les personnes isolées doivent de plus en plus chercher un logement autonome de type studio ou T1 auprès de propriétaires privés.
- l'évaluation pour certaines familles d'accéder à des logements adaptées type PLATS ou PLAIA et le peu d'offres correspondantes.

Le motif « prévention expulsion » est en baisse de 50% (5 ménages sur 77). Néanmoins, s'il n'est pas l'objectif prioritaire de la mesure, 17 ménages (22%) étaient concernés par une procédure d'expulsion dont 9 avaient un bail résilié par décision de justice et 5 un commandement de quitter les lieux.

L'accès au logement est privilégié dans la majorité de ces situations en raison de logements inadaptés (loyer trop cher principalement) ou d'importants problèmes de voisinage.

IV - EVOLUTION DE VOS MODES ET MOYENS D'INTERVENTION

Dans les divers domaines traités dans le cadre de l'ASLL

- LE LOGEMENT

- travail de proximité avec les offices HLM, notamment via des rencontres régulières entre la coordinatrice ADALEA et les offices.
- Amélioration de l'état général des logements du parc public (travaux d'isolation, de réfection...)
- contacts directs avec des propriétaires privés qui proposent des logements à l'association

- LE BUDGET

- accompagnement sur des Procédures de Rétablissement Personnel

- LA VIE SOCIALE

DURANT CETTE ANNEE, AVEZ-VOUS EXPERIMENTE DES PRATIQUES COLLECTIVES ?

Oui

Non

Si oui, sous quelle forme :

V - EVOLUTION DE VOTRE PARTENARIAT

- Quels nouveaux partenaires avez-vous rencontré ou quelles nouvelles relations avez-vous mises en place avec des partenaires déjà connus?

Avez-vous rencontré des difficultés dans vos échanges avec certains partenaires?

Nous ne notons pas de changement majeur dans le travail de réseau et de partenariat.

VI - PROBLEMATIQUES ET PERSPECTIVES EN FIN DE MESURE

- Pourquoi certains objectifs n'ont pas été atteints ?

Quelles sont les difficultés qui se sont manifestées lors des mesures aux objectifs non atteints ?

Les objectifs des mesures sont atteints dans 60% des situations et partiellement atteints dans 21% des mesures, soit dans 81% des situations (72% en 2010).

Les difficultés rencontrées et qui expliquent que certains objectifs n'ont pas été atteints restent les mêmes qu'en 2010.

- Relais en fin de mesure (ceux qui sont opérants, ceux qui le sont moins et pourquoi, ceux qui manquent,...)

La réorganisation des services du Conseil Général n'a pas facilité cette année les relais de fin de mesures du fait des changements ou de l'absence de référents pour les familles ou de la disponibilité des travailleurs sociaux. Ces difficultés compliquent mais n'empêchent pas un réel travail de partenariat dans un souci de concertation et d'accompagnement global des familles. La mise en place de MASP nous semble particulièrement opérante pour certaines situations.

VII – AUTRES REMARQUES COMPLEMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Une baisse des mesures accordées en 2011, peut être à mettre en lien avec la mise en place des mesures AVDL et la restriction des publics dans le cadre des mesures ASLL.